

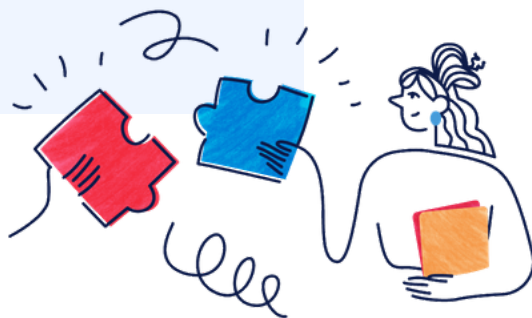
ESR Académie

Mieux comprendre, pour mieux choisir

Notre offre de formation

L'épargne salariale et retraite est **au cœur du partage de la valeur** et constitue un formidable **levier pour développer la culture financière, construire son épargne et prendre des décisions patrimoniales éclairées.**

Des dispositifs d'épargne à la gestion financière, de l'investissement à la préparation de la retraite, de l'actionnariat salarié à la formation des membres des Conseils de Surveillance, **découvrez toutes les formations d'ESR Académie !**



ESR Académie

L'offre de formation créée par Amundi



Amundi, numéro un de l'épargne salariale et de la retraite, met depuis 2013 son expertise de terrain au service de l'éducation financière, avec des formations pédagogiques, concrètes et innovantes.

- ✓ **Une expertise de terrain**
Des contenus fondés sur l'expérience technique, métier et client de nos équipes.
- ✓ **Des formateurs spécialisés**
Des formations co-animées en binôme par des spécialistes de l'épargne salariale et de la pédagogie.
- ✓ **Une pédagogie active**
Echanges, mises en situation et interactions pour favoriser la compréhension et l'appropriation.
- ✓ **Une approche neutre**
Aucun conseil ni recommandation de produit, mais des clés pour mieux comprendre et se repérer.
- ✓ **Un accompagnement concret**
Des repères pour mieux appréhender son environnement professionnel, personnel et financier.
- ✓ **La certification Qualiopi**
Une certification qui atteste de la qualité de notre processus de formation.

Notre ambition

Développer l'éducation financière pour donner à chacun les clés de compréhension nécessaires à des choix éclairés.

Quelques chiffres

333

entreprises accompagnées

6870

salariés formés

+ 99 %

de satisfaction stagiaires

ESR Académie

Une approche pédagogique commune, des expériences multiples

Des formations en présentiel ou à distance en français ou en anglais sont disponibles à travers **7 modules** :

- ✓ Les clés de la gestion financière
- ✓ Visa pour la retraite
- ✓ Vision 3D de l'épargne salariale et retraite
- ✓ Cartographie de l'actionnariat salarié
- ✓ Le Conseil de Surveillance du FCPE en 3 actes
- ✓ Les As du FCPE à l'international
- ✓ Les gammes de l'investissement responsable



Nouveauté :
formation digitale

- ✓ Épargne mode d'emploi

Nos formations s'adressent à différents publics

- ✓ **Responsables et chargés des Ressources Humaines**

Maîtriser toutes les facettes de l'épargne salariale, c'est optimiser les dispositifs de l'entreprise et les valoriser auprès de l'ensemble des salariés.

- ✓ **Représentants des Conseils de Surveillance des Fonds Communs de Placement d'Entreprise (FCPE)**

Connaître la gestion financière et le rôle du Conseil de Surveillance, c'est exercer ses missions de contrôle des fonds et d'information des salariés avec efficacité. Cette formation répond à l'obligation légale de formation des membres du CS.

- ✓ **Membres du Comité Social et Économique (CSE)**

Se former à l'épargne salariale et à la retraite, c'est en mesurer les enjeux et accompagner au mieux les salariés.

- ✓ **Salariés**

Comprendre l'épargne salariale, c'est se donner les moyens de réaliser les projets importants d'une vie.

ESR Académie

Vous avez une question ? Vous souhaitez mettre en place une formation ?

Prenez contact avec votre interlocuteur habituel Amundi Epargne Salariale et Retraite ou avec l'équipe Formation.

 esr.academie@amundi.com
01 76 33 65 72

Délai d'accès et financement

- ✓ Les formations en inter-entreprises sont planifiées sur un an et accessibles en fonction des places disponibles.
- ✓ Pour les formations en intra-entreprise, merci de nous contacter.
- ✓ Toutes ces formations sont éligibles aux budgets de formation des entreprises et des CSE.



Modalités d'évaluation et suivi

- ✓ Le formateur évaluera les participants lors des ateliers de mise en pratique.
- ✓ Un livret pédagogique sera remis à chaque participant en fin de formation.

En situation de handicap ?

Afin de déterminer la formule de formation la plus adaptée à votre situation, nous vous remercions de nous en informer en amont.

Pour les conditions d'accueil et d'accès, consultez notre Charte sur www.amundi-ee.com/entr/La-formation-avec-esr-academie

Les clés de la gestion financière

Une épargne optimisée en fonction des besoins !

 Module présentiel ou à distance

Public

- ✓ Équipes Ressources Humaines
- ✓ Membres des Conseils de Surveillance de FCPE
- ✓ Représentants des salariés
- ✓ Salariés

Objectifs

Former le participant :

- ✓ A l'organisation et au fonctionnement des marchés financiers
- ✓ Aux fonds de placement et aux étapes à suivre pour épargner

Acquis

A l'issue de la formation, le participant est capable de :

- ✓ Détailler le rôle et le fonctionnement des marchés financiers
- ✓ Maîtriser les principes de rendement et risque, d'arbitrage et de diversification
- ✓ Sélectionner les fonds selon le profil de risque et la durée de placement de l'épargnant
- ✓ Distinguer les approches et styles de gestion
- ✓ Evaluer les performances et risques des fonds à partir des informations disponibles



Contenus et méthodes

Nos modules proposent :

- ✓ Une approche participative et interactive fondée sur les connaissances et le vécu des participants
- ✓ Une méthode incitative et ludique articulant simulations, cas pratiques, exercices, questionnaires et jeux pédagogiques
- ✓ Une formation concrète et pragmatique comprenant informations, méthodes et données légales

Durée

1 fois 7h en **présentiel**

ou

2 fois 4h + 2 ateliers préparatoires d'1h
à **distance**

Pré-requis

Aucun niveau de connaissances ou de pratique n'est requis

Groupe

8 à 16 personnes en présentiel
5 à 10 personnes à distance

Tarifs

✓ **Intra-entreprise**
1 900 € HT par groupe

✓ **Inter-entreprises**
790 € HT par stagiaire

i Éligible au budget de formation des entreprises

Visa pour la retraite

Des projets de retraite, l'esprit tranquille

 Module présentiel

Public

- ✓ Équipes Ressources Humaines
- ✓ Membres des Conseils de Surveillance de FCPE
- ✓ Représentants des salariés
- ✓ Salariés

Objectifs

Former le participant :

- ✓ A la préparation d'un projet de retraite dans le cadre du système français
- ✓ Aux solutions individuelles et collectives disponibles

Acquis

A l'issue de la formation, le participant est capable de :

- ✓ Préparer la retraite à partir du projet de vie souhaité
- ✓ Lister les besoins financiers inhérents à la réalisation de ce projet
- ✓ Maîtriser l'organisation et le système des régimes de retraite
- ✓ Calculer les revenus des régimes obligatoires et les éventuels besoins de financement complémentaire
- ✓ Choisir des solutions adaptées pour financer ces besoins



Contenus et méthodes

Nos modules proposent :

- ✓ Une approche participative et interactive fondée sur les connaissances et le vécu des participants
- ✓ Une méthode incitative et ludique articulant simulations, cas pratiques, exercices, questionnaires et jeux pédagogiques
- ✓ Une formation concrète et pragmatique comprenant informations, méthodes et données légales

Durée

1 fois 7h

Pré-requis

Aucun niveau de connaissances ou de pratique n'est requis

Groupe

8 à 16 personnes en présentiel

Tarifs

✓ **Intra-entreprise**
1 900 € HT par groupe

✓ **Inter-entreprises**
790 € HT par stagiaire

i Éligible au budget de formation des entreprises

Vision 3D de l'épargne salariale et retraite

Tout savoir sur l'épargne salariale et retraite !

 Module présentiel ou à distance

Public

- ✓ Équipes Ressources Humaines
- ✓ Membres des Conseils de Surveillance de FCPE
- ✓ Représentants des salariés
- ✓ Salariés

Objectifs

Former le participant :

- ✓ aux principes de l'épargne salariale et retraite
- ✓ au fonctionnement des dispositifs et aux opérations des salariés

Acquis

A l'issue de la formation, le participant est capable de :

- ✓ Identifier les objectifs de l'épargne salariale en fonction des acteurs
- ✓ Distinguer la finalité et les caractéristiques des dispositifs
- ✓ Connaître les étapes de mise en place et le fonctionnement des dispositifs
- ✓ Détailler la composition et les missions du Conseil de Surveillance des fonds de placement
- ✓ Qualifier les principales opérations réalisées par les salariés



Contenus et méthodes

Nos modules proposent :

- ✓ Une approche participative et interactive fondée sur les connaissances et le vécu des participants
- ✓ Une méthode incitative et ludique articulant simulations, cas pratiques, exercices, questionnaires et jeux pédagogiques
- ✓ Une formation concrète et pragmatique comprenant informations, méthodes et données légales

Durée

1 fois 7h en **présentiel**

ou

2 fois 4h + 2 ateliers préparatoires d'1h
à **distance**

Pré-requis

Aucun niveau de connaissances ou de pratique n'est requis

Groupe

8 à 16 personnes en présentiel
5 à 10 personnes à distance

Tarifs

✓ **Intra-entreprise**
1 900 € HT par groupe

✓ **Inter-entreprises**
790 € HT par stagiaire

i Éligible au budget de formation des entreprises

Cartographie de l'actionnariat salarié

Cap sur l'actionnariat salarié !

 Module présentiel ou à distance

Public

- ✓ Équipes Ressources Humaines
- ✓ Membres des Conseils de Surveillance de FCPE
- ✓ Représentants des salariés
- ✓ Salariés

Objectifs

Former le participant :

- ✓ aux différentes formes d'actionnariat salarié, aux avantages et obligations qui en découlent
- ✓ à la mise en place et au fonctionnement de l'actionnariat salarié

Acquis

A l'issue de la formation, le participant est capable de :

- ✓ Distinguer les objectifs et les caractéristiques des formes d'actionnariat salarié
- ✓ Détailler les modalités d'une opération d'actionnariat salarié et les offres possibles
- ✓ Apprécier les enjeux de communication
- ✓ Analyser l'impact des événements sur le fonds d'actionnariat salarié
- ✓ Préciser les aspects fiscaux et réglementaires



Contenus et méthodes

Nos modules proposent :

- ✓ Une approche participative et interactive fondée sur les connaissances et le vécu des participants
- ✓ Une méthode incitative et ludique articulant simulations, cas pratiques, exercices, questionnaires et jeux pédagogiques
- ✓ Une formation concrète et pragmatique comprenant informations, méthodes et données légales

Durée

1 fois 7h en **présentiel**

ou

2 fois 4h + 2 ateliers préparatoires d'1h
à **distance**

Pré-requis

Aucun niveau de connaissances ou de pratique n'est requis

Groupe

8 à 16 personnes en présentiel
5 à 10 personnes à distance

Tarifs

✓ **Intra-entreprise**
1 900 € HT par groupe

✓ **Inter-entreprises**
790 € HT par stagiaire

i Éligible au budget de formation des entreprises

Le Conseil de Surveillance du FCPE en 3 actes

3 jours pour mieux représenter les épargnants

 Module présentiel

Public

- ✓ Équipes Ressources Humaines
- ✓ Membres des Conseils de Surveillance de FCPE
- ✓ Représentants des salariés

Vision 3D de l'épargne salariale et retraite

Exercer le mandat de membre de Conseil de Surveillance

A l'issue de la formation, le participant est capable de :

- ✓ Identifier les objectifs de l'épargne salariale en fonction des acteurs
- ✓ Distinguer la finalité et les caractéristiques des dispositifs
- ✓ Connaître les étapes de mise en place et le fonctionnement des dispositifs
- ✓ Détailler la composition et les missions du Conseil de Surveillance des fonds de placement
- ✓ Qualifier les principales opérations réalisées par les salariés

Les clés de la gestion financière

Accompagner les salariés dans leurs décisions de placement

A l'issue de la formation, le participant est capable de :

- ✓ Détailler le rôle et le fonctionnement des marchés financiers
- ✓ Maîtriser les principes de rendement et risque, d'arbitrage et de diversification
- ✓ Sélectionner les fonds selon le profil de risque et la durée de placement de l'épargnant
- ✓ Distinguer les approches et styles de gestion
- ✓ Evaluer les performances et risques des fonds à partir des informations disponibles

Les coulisses de l'épargne salariale et retraite

Plonger au cœur d'une société de gestion et rencontrer les acteurs

A l'issue de la formation, le participant est capable de :

- ✓ Comprendre les étapes, les métiers et les expertises mobilisés pour gérer un FCPE diversifié ou d'actionnariat salarié.
- ✓ Identifier l'action du gérant du fonds et la négociation sur le marché financier
- ✓ Comprendre la gestion des fonds ISR et solidaires
- ✓ Explorer les différentes approches de gestion : spécificités de la gestion solidaire, impact, thématique
- ✓ Faire le lien entre les opérations, la fiche de reporting et le rapport annuel du fonds

Durée

3 fois 7h

Pré-requis

Aucun niveau de connaissances ou de pratique n'est requis

Groupe

8 à 16 personnes en présentiel

Tarifs

✓ Intra-entreprise

5 200 € HT par groupe

✓ Inter-entreprises

1 900 € HT par stagiaire

i Répond à l'obligation légale de formation des membres de Conseil de Surveillance.

i Éligible au budget de formation des entreprises



Le Conseil de Surveillance du FCPE en 4 temps

4 sessions de formation à distance pour mieux représenter les épargnants

 Module distanciel

Public

- ✓ Équipes Ressources Humaines
- ✓ Membres des Conseils de Surveillance de FCPE
- ✓ Représentants des salariés

Les dispositifs d'épargne salariale et retraite

Distinguer leurs objectifs et caractéristiques

A l'issue de la formation, le participant est capable de :

- ✓ Identifier les objectifs de l'épargne salariale en fonction des acteurs
- ✓ Distinguer la finalité des dispositifs
- ✓ Connaître les caractéristiques des dispositifs

Le rôle du Conseil de Surveillance du FCPE

Distinguer leurs objectifs et caractéristiques

A l'issue de la formation, le participant est capable de :

- ✓ Détailler la composition et les missions du Conseil de Surveillance des fonds de placement
- ✓ Analyser le rapport annuel du FCPE
- ✓ Retracer les opérations réalisées par les salariés



Le fonctionnement des marchés financiers

Maîtriser leurs principes et mécanismes

A l'issue de la formation, le participant est capable d'aider les salariés à :

- ✓ Détailler le rôle et le fonctionnement des marchés financiers
- ✓ Faire la différence entre action, obligation et titre monétaire
- ✓ Analyser le rapport annuel du FCPE
- ✓ Comprendre les principes de rendement et risque, d'arbitrage et de diversification

Les clés des fonds de placement

Accompagner les salariés dans leurs décisions de placement

A l'issue de la formation, le participant est capable d'aider les salariés à :

- ✓ Sélectionner les fonds adaptés à leur profil de risque et à leur horizon de placement
- ✓ Identifier les catégories des fonds de placement et les approches de gestion
- ✓ Evaluer les performances et risques des fonds à partir des informations disponibles

Durée

4 fois 4 heures
+ 4 ateliers préparatoires d'1h

Pré-requis

Aucun niveau de connaissances ou de pratique n'est requis

Groupe

5 à 10 personnes

Tarifs

✓ Intra-entreprise

5 200 € HT par groupe

✓ Inter-entreprises

1 900 € HT par stagiaire

i Répond à l'obligation légale de formation des membres de Conseil de Surveillance.

i Éligible au budget de formation des entreprises

Les As du FCPE à l'international

Réussir au niveau mondial son mandat au Conseil de Surveillance !

 Module à distance en anglais

Public

- ✓ Équipes Ressources Humaines
- ✓ Membres des Conseils de Surveillance de FCPE
- ✓ Représentants des salariés

L'épargne salariale à l'international

Distinguer leurs objectifs et caractéristiques

A l'issue de la formation, le participant est capable de :

- ✓ Identifier les objectifs de l'épargne salariale en fonction des acteurs
- ✓ Distinguer la finalité des dispositifs
- ✓ Connaître les caractéristiques des dispositifs

Le rôle du Conseil de Surveillance du FCPE

Exercer le mandat de membre du Conseil de Surveillance

A l'issue de la formation, le participant est capable de :

- ✓ Détailler la composition et les missions du Conseil de Surveillance des fonds de placement
- ✓ Analyser le rapport annuel du FCPE
- ✓ Retracer les opérations réalisées par les salariés



Le fonctionnement des marchés financiers

Maîtriser leurs principes et mécanismes

A l'issue de la formation, le participant est capable d'aider les salariés à :

- ✓ Détailler le rôle et le fonctionnement des marchés financiers
- ✓ Faire la différence entre action, obligation et titre monétaire
- ✓ Analyser le rapport annuel du FCPE
- ✓ Comprendre les principes de rendement et risque, d'arbitrage et de diversification

Les clés des fonds de placement

Accompagner les salariés dans leurs décisions de placement

A l'issue de la formation, le participant est capable d'aider les salariés à :

- ✓ Sélectionner les fonds adaptés à leur profil de risque et à leur horizon de placement
- ✓ Identifier les catégories des fonds de placement et les approches de gestion
- ✓ Evaluer les performances et risques des fonds à partir des informations disponibles

Durée

4 fois 4 heures
+ 4 ateliers préparatoires d'1h

Pré-requis

Aucun niveau de connaissances ou de pratique n'est requis

Groupe

5 à 10 personnes

Tarifs

✓ Intra-entreprise

5 200 € HT par groupe

✓ Inter-entreprises

1 900 € HT par stagiaire

i Répond à l'obligation légale de formation des membres de Conseil de Surveillance.

i Éligible au budget de formation des entreprises

Les gammes de l'investissement responsable

Une épargne en accord avec ses convictions !

 Module présentiel

Public

- ✓ Équipes Ressources Humaines
- ✓ Membres des Conseils de Surveillance de FCPE
- ✓ Représentants des salariés
- ✓ Salariés

Objectifs

Former le participant :

- ✓ Aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)
- ✓ Aux questions à se poser pour choisir un fonds d'investissement responsable

Acquis

A l'issue de la formation, le participant est capable de :

- ✓ Identifier les enjeux ESG et les acteurs concernés
- ✓ Définir le rôle de l'investisseur responsable et la démarche adoptée en fonction de l'objectif
- ✓ Analyser l'impact des réglementations et des initiatives volontaires
- ✓ Détailler les différents fonds en fonction de(s) approche(s) mise(s) en œuvre
- ✓ Mesurer l'impact des critères ESG
- ✓ Sélectionner un fonds d'investissement responsable en fonction de ses attentes



Contenus et méthodes

Nos modules proposent :

- ✓ Une approche participative et interactive fondée sur les connaissances et le vécu des participants
- ✓ Une méthode incitative et ludique articulant simulations, cas pratiques, exercices, questionnaires et jeux pédagogiques
- ✓ Une formation concrète et pragmatique comprenant informations, méthodes et données légales

Durée

1 fois 7h

Pré-requis

Aucun niveau de connaissances ou de pratique n'est requis

Groupe

8 à 16 personnes

Tarifs

✓ **Intra-entreprise**
1 900 € HT par groupe

✓ **Inter-entreprises**
790 € HT par stagiaire

i Éligible au budget de formation des entreprises

Le calendrier de formations inter-entreprises 2027

**Le Conseil de Surveillance
du FCPE en 3 actes**

du 23 mars 2027 au 25 mars 2027

du 16 novembre 2027 au 18 novembre 2027

**Les gammes de
l'investissement
responsable**

11 mai 2027

23 novembre 2027

**Vision 3D de l'épargne
salariale et retraite**

12 mai 2027

24 novembre 2027

**Les clés de
la gestion financière**

13 mai 2027

25 novembre 2027

**Cartographie de
l'actionnariat salarié**

19 mai 2027

30 novembre 2027

**Visa pour
la retraite**

20 mai 2027

1^{er} décembre 2027

Pour toute demande en intra-entreprise :



esr.academie@amundi.com
01 76 33 65 72